

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Réunion du 30 Mars 2026

RAPPORT POUR AVIS

POLE « MOBILITES, INFRASTRUCTURES ET PORTS »

PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA MER, DES PORTS ET DU LITTORAL

1/ Contexte et enjeux

La direction de la mer, des ports et du littoral porte les prérogatives régionales de propriétaire et autorité portuaire du port de Boulogne-sur-Mer – Calais.

En qualité de représentant de l'autorité portuaire pour le port de Boulogne-sur-Mer – Calais, la direction est en charge de l'exploitation, de la maintenance (des infrastructures et équipements), de l'aménagement et du développement du Port de Boulogne-sur-Mer – Calais. Elle veille à la modernisation et au maintien en état du patrimoine constitué principalement des ouvrages (digues, jetées, quais, écluses, ponts...) ainsi que l'entretien du domaine portuaire et des accès, notamment au travers du dragage des bassins et chenaux. Elle assure la coordination portuaire et la gestion des ouvrages non délégués.

L'exploitation commerciale du port Boulogne-sur-Mer - Calais est concédée jusqu'en 2065 par contrat de Délégation de Service Public (DSP), dont le pilotage est assuré par la direction.

La direction porte également la stratégie régionale des ports maritimes, de la mer et du littoral, et assure l'animation du Parlement de la Mer des Hauts-de-France.

L'organisation de la direction de la mer, des ports et du littoral a été profondément revue en avril 2015, selon une organisation orientée mission.

Cette organisation a permis l'intégration complète des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais au sein de l'Institution régionale, la fusion administrative des ports, le renforcement de la mission de développement économique, la mise en place de la nouvelle délégation de service public et la mise en service de Calais Port 2015.

Cette organisation a également permis d'assurer la continuité du service publique portuaire H24 /J7, y compris en période de crise sanitaire et de Brexit.

Afin de fixer un nouveau cap à moyen terme, les ambitions stratégiques portuaires et littorales (dites Cap 2030) ont été arrêtées puis partagées avec les agents lors de l'assemblée générale DMPL de juin 2023 en présence de l'exécutif régional.

Ces ambitions stratégiques s'articulent autour de trois objectifs principaux CAP 2030 :

1/réussir un haut niveau de service portuaire sûr s'inscrivant dans la décarbonation, 2/assurer une haute performance économique du hub portuaire régional, et enfin 3/porter une

gouvernance territorialisée et son exemplarité environnementale, motrice dans les évolutions littorales et les adaptations aux changements climatiques.

Dans ce cadre renouvelé, une revue de direction est engagée depuis mai 2024 afin de décliner opérationnellement ces objectifs et ajuster le fonctionnement et l'organisation de la direction de la DMPL qui datent de 2015 (fusion des deux ports).

La méthode est fondée, dans un temps long, sur l'implication des agents et de l'encadrement ; s'inscrivant pleinement dans le cadre défini par l'institution régionale (principe de transparence).

2/ Méthodologie et déroulement des travaux

Dès mai 2024, la DMPL a lancé une double démarche mobilisant les services et agents via des entretiens, des enquêtes et des ateliers de co-construction. Les partenaires externes de la communauté portuaire ont également été associés. Ce travail a porté sur 1/ la déclinaison opérationnelle et concrète des objectifs CAP 2030 via des plans d'action, et sur 2/un diagnostic sur les modes de fonctionnement et l'organisation actuelle, et l'évolution de la structuration de la direction pour répondre à ces objectifs.

Suite à ce premier travail mobilisant les services et les partenaires externes, l'assemblée générale de la DMPL de novembre 2024 a permis de fixer 5 ressorts méthodologiques :

1/rendre lisible et cohérente l'organisation de la direction, 2/établir une organisation claire entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, 3/travailler en mode projet, 4/améliorer continuellement la communication entre services - équipes - départements et auprès des parties prenantes externes, et 5/lancer une démarche GPEC au regard des objectifs.

Sur cette base, la revue de direction s'est poursuivie selon un calendrier décliné sur les 3 premiers trimestres 2025 en associant encadrement et équipes.

De janvier à juin 2025, une démarche participative menée à l'échelle de chaque service et de plusieurs groupes thématiques transversaux a permis d'établir un diagnostic affiné de l'organisation. Ce travail collectif a dégagé des pistes d'amélioration et identifié les conditions de réussite, tout en intégrant les nouvelles missions liées à la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques.

Un premier projet d'organigramme et une clarification des missions par service ont alors été élaborés. Ce projet a été consolidé lors du séminaire d'encadrement du 18 juin 2025, rassemblant la direction et l'ensemble des responsables de département et de service. Sur la période juillet-août 2025, ce projet a été décliné de manière opérationnelle service par service par un travail de « binômes configureurs » (responsable de département / responsable de service).

Les propositions ainsi formalisées ont permis l'élaboration d'un projet d'organigramme cible, de nouveau partagé et ajusté lors d'un nouveau séminaire de l'encadrement le 15 septembre 2025.

Enfin, en octobre 2025, le projet d'organigramme a été présenté à l'ensemble des agents service par service, garantissant une communication transparente et une appropriation collective des évolutions à venir. Des ajustements ont été apportés suite à ces rencontres.

L'assemblée générale de la DMPL de novembre 2025 a partagé les résultats de la revue de direction pour identifier les ultimes ajustements. Conformément au cadre défini par la collectivité pour les évolutions d'organisation, les organisations syndicales ont assisté à cette assemblée générale.

Une nouvelle rencontre avec l'ensemble des agents s'est tenue le lundi 9 février 2026 à Boulogne-sur-Mer le matin et à Calais l'après-midi, en présence du DGA en charge du pôle mobilités, infrastructures et ports, du directeur des ressources humaines et de la direction de la mer des ports et du littoral. Cette rencontre avait pour objectif de fournir les réponses aux interrogations soulevées en janvier 2026 notamment la pérennisation de la régie, son dimensionnement et son fonctionnement en cours, sur les modalités d'organisation des astreintes, sur les moyens permettant le travail en dénivelé négatif ainsi que sur les perspectives de meilleure reconnaissance de la technicité des métiers portuaires.

3/ Nouvelle organisation proposée

Le fonctionnement de la direction s'appuie sur des principes d'action affirmés :

- Une organisation du travail alignée d'abord sur les missions et les métiers de la DMPL, s'appuyant sur un organigramme fonctionnel.
- En complémentarité, le travail en mode projet s'inscrit dans les principes d'action, afin d'apporter sur des sujets spécifiques la flexibilité nécessaire permettant de s'adapter aux besoins ponctuels, aux collaborations transverses et à la mobilisation des compétences présentes au sein des services. Une méthodologie commune, un portefeuille de projets identifiés et un pilotage dédié sont mis en œuvre.
- Une exigence d'efficacité, qui se traduit par une démarche d'amélioration et d'adaptation continues, à l'image de la revue de direction. La direction intègre dans son action le contexte budgétaire contraint, tout en exprimant la vigilance nécessaire sur les moyens permettant de conduire les missions qui lui sont dévolues.
- La sincérité du budget, qui est une responsabilité vis-à-vis des élus régionaux et du contribuable, et se traduit par un attachement à l'exécution du plan pluriannuel d'investissement, nécessaire à la pérennité des activités portuaires.
- Un modèle managérial collectif, dans lequel l'unité d'action est le service, qui doit assurer la continuité de service en toute circonstance. Les départements sont garants de la qualité, du contrôle et du suivi des affaires, de la cohérence d'action. Pour que chaque entité assure son rôle, la communication entre entités (interfaces) et le long de l'échelle hiérarchique (efficacité) est primordiale.
- Un modèle managérial individuel : responsabilisation de chacun, notamment de l'encadrement à chaque niveau. Un droit à l'erreur, avec pour corollaire le devoir de rendre compte. Une volonté de favoriser l'innovation dans un cadre sécurisé.
- Un souci de consolider la qualité de notre action, notre expertise, nos connaissances. Ceci se traduit dans le développement des compétences, notamment par la démarche GPEC.
- Une attention particulière à la sécurité et au bien-être des agents. La concertation est systématique pour tous les sujets touchant aux conditions de travail. Plus généralement la démarche qualité/sécurité/environnement est poursuivie.
- Une ambition de conduire l'action en s'appuyant sur une gestion intégrée des risques (notamment déontologie, expertise juridique, communication, alertes, réactivité).

La DMPL présente des caractéristiques structurelles et fonctionnelles qui la distinguent au sein de la collectivité et qui doivent être pleinement prises en compte dans son organisation.

En premier lieu, l'exercice direct de la compétence portuaire confère à la DMPL des missions à forte technicité, mobilisant un haut niveau d'exigence en matière d'exploitation, de sûreté, de maintenance, d'ingénierie, d'aménagement et de gestion d'infrastructures et d'équipements critiques.

Cette singularité implique la gestion quotidienne d'équipements et d'ouvrages complexes (ouvrages mobiles, réseaux, infrastructures portuaires...), souvent soumis à des contraintes d'exploitation 24h/24 et 7j/7.

La direction se caractérise également par la diversité et la complémentarité de ses métiers, présents dans les domaines :

- industriel (maintenance mécanique, hydraulique, électricité industrielle, exploitation d'ouvrages mobiles, gestion des moyens de production, etc.),
- du génie civil et de l'ingénierie portuaire (surveillance et diagnostic des ouvrages, programmation et conduite de travaux, maîtrise d'œuvre interne, dragage, etc),
- et du tertiaire (pilotage administratif et financier, gestion foncière, expertise juridique, systèmes d'information, stratégie portuaire et littorale, coordination avec les usagers, etc).

Ces activités mobilisent des savoir-faire rarement présents ailleurs dans la collectivité, dont une part importante est exercée en régie.

Le maintien d'un service portuaire opérationnel, continu et sécurisé constitue un enjeu majeur. Il repose sur la capacité à préserver les compétences clés, la technicité, la connaissance fine des équipements et infrastructures portuaires régionaux, ainsi que la culture professionnelle propre aux environnements portuaires, maritimes et littoraux.

Ces éléments conditionnent la continuité du service public, la sécurité des installations et l'adaptation aux évolutions territoriales, environnementales et réglementaires.

Dans cette perspective, ces spécificités sont pleinement intégrées dans les politiques de ressources humaines de la collectivité : évolution des postes, gestion des parcours professionnels, attractivité des métiers spécialisés, formation et montée en compétences. Elles irriguent également la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, identifiée comme un des ressorts méthodologiques de la revue de direction, afin d'assurer la pérennité et la transmission des savoir-faire indispensables au bon fonctionnement de la DMPL.

Le principe d'un organigramme fonctionnel demeure le socle du fonctionnement de la DMPL. Ce choix permet un cadre stable et sécurise la gestion des activités régulières, cœur de l'activité de la direction. Le nouvel organigramme intègre pleinement les missions liées aux objectifs stratégiques, répond aux enjeux de lisibilité et de cohérence de l'organisation de la direction et établit une organisation claire entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Sa complémentarité avec le travail en mode projet assure à la fois la continuité des activités régulières en les sécurisant, et l'agilité nécessaire pour répondre aux exigences particulières de chaque projet.

La nouvelle organisation s'appuie sur 4 départements : département exploitation portuaire, département aménagement et infrastructures, département développement portuaire et stratégie littorale, département pilotage. Elle repose sur un effectif de 213 postes, les 210 postes de l'organisation actuelle de la DMPL complétés de 3 nouveaux postes : 2 postes vacants issus de la Direction de la Communication, Relations Publiques et Nouveau Siècle,

et un poste non vacant issu du Pôle « Territoires et transition » de Conseiller Technique qui est transféré auprès de la cellule de direction.

Le Département Exploitation Portuaire (99 postes) représente l'autorité portuaire du port de Boulogne-sur-Mer-Calais et coordonne au quotidien l'exploitation portuaire en assurant la sûreté et la relation avec les usagers. Il réalise également l'exploitation et la maintenance des ouvrages mobiles et équipements non concédés, la gestion des moyens et matériels, ainsi que l'entretien du domaine et des fonds. Ces activités permettent la continuité d'exploitation 24h/24h des installations portuaires stratégiques de Boulogne-sur-Mer et Calais et s'inscrivent dans la recherche d'un haut niveau de service. Le Département Exploitation Portuaire est organisé autour de 3 services : service coordination usagers et sûreté (9 postes), service ingénierie et maintenance des équipements (39 postes), service dragage exploitation et achats (48 postes).

La création, au sein des ateliers de maintenance des équipements de Boulogne-sur-Mer et de Calais du SIME, de deux types de postes — technicien de maintenance expert « senior » (catégorie B) et mainteneur des équipements (catégorie C) — est nécessaire. Un équilibre entre ces deux catégories de postes au sein des ateliers sera maintenu en permanence. Cette approche sera par ailleurs approfondie d'une part dans le cadre de l'analyse sur l'évolution et la cotation des métiers de la collectivité et d'autre part dans le cadre de la GPEC.

Le Département Aménagement et Infrastructures (65 postes) assure la conception et la maintenance des infrastructures portuaires. Il conduit les études techniques et réglementaires nécessaires aux projets, définit et met en œuvre la politique de surveillance et de maintenance des infrastructures, et pilote les opérations de travaux, de la programmation à la réception. Le département veille également au respect des prescriptions environnementales et accompagne la transition écologique et énergétique du port à travers des actions en faveur de la décarbonation, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité. Ce département regroupe les compétences qui étaient précédemment réparties dans 2 départements : les expertises, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage interne et externe. En s'appuyant à la fois sur l'ingénierie, la planification patrimoniale et la capacité d'intervention directe, le département garantit la pérennité, la fiabilité et le développement durable des infrastructures portuaires. Le Département Aménagement et Infrastructures est organisé autour de 2 services : service gestion et maintenance des infrastructures portuaires (47 postes), service études expertise et travaux (14 postes).

Le Département Développement Portuaire et Stratégie Littorale (18 postes) œuvre au développement économique du port de Boulogne-sur-Mer – Calais. Il assure le suivi du contrat de concession, organise les instances de Gouvernance et participe à l'accompagnement des filières. Il déploie la stratégie de valorisation foncière. Le département porte également la stratégie régionale de la mer et du littoral, intégrant la prévention aux risques naturels littoraux, la gestion de la bande côtière et l'économie bleue. Il organise et contribue à une veille et une réflexion sur les sujets portuaires, maritimes et littoraux. Le département anime la concertation à l'échelle de la façade littorale à travers le Parlement de la Mer des Hauts-de-France. Le Département Développement Portuaire et Stratégie Littorale est organisé autour de 2 services : service développement foncier et portuaire (10 postes), service mer et littoral (6 postes).

Le Département Pilotage (24 postes), par son action transversale, structure l'action de la direction tournée vers la sécurisation, la performance globale et la modernisation des pratiques. Il assure la maîtrise budgétaire et financière, garantit la sécurité et l'ingénierie juridiques (à terre et en mer) et accompagne la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Il met en œuvre les procédures administratives et institutionnelles, sécurise les actes et conventions, et développe la recherche de financements. Il structure et valorise les données numériques qui structurent la digitalisation portuaire et la maîtrise du risque cyber,

administre les systèmes d'information et déploie des solutions de gestion collaborative. Le Département Pilotage est organisé autour de 2 services : service pilotage administratif et financier (14 postes), service données digitales (8 postes).

Le détail des missions par service est joint en annexe.

4/ Modalités de mise en œuvre

Le rapport sur la Méthodologie des changements organisationnels passé au CST d'octobre 2024 pose le cadre qui se décline de la manière suivante.

En vertu du principe de sécurité, l'affectation des agents au sein du futur organigramme sera réalisée sur la base de tout ou partie des missions actuellement exercées, dans le respect de la résidence administrative et du niveau de responsabilité équivalent. Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel de la DRH.

En vertu des principes de transparence et d'opportunité, et s'agissant des postes vacants :

- **Pour le poste de manager de direction** (responsable de département pilotage) : un appel à candidature interne à la collectivité sera mis en place,
- **Pour les postes de manager intermédiaire** (responsables de service et responsables de service adjoint), pour les postes de manager de proximité **ainsi que les autres postes** : un appel à candidature interne à la DMPL, par vagues successives, selon une logique hiérarchique descendante. Si un poste reste vacant à l'issue du processus de sélection, un appel à candidature interne à la collectivité sera opéré.

L'ensemble des affectations fera l'objet d'un arrêté collectif. Les agents en congé de longue durée seront informés du projet d'organisation ainsi que de leur affectation au sein du nouvel organigramme de la DMPL.

L'objectif calendaire est que l'affectation et l'essentiel des mouvements aient lieu avant l'été 2026 et au plus tard au 1er septembre 2026, étant entendu que la nouvelle organisation sera effective dès prise d'effet de l'arrêté collectif.

L'organisation de la DMPL s'accompagne d'un travail spécifique portant sur l'organisation spatiale des services, et sur la sécurisation des missions de maintenance et d'exploitation des équipements et infrastructures.

Les modalités d'astreinte ne seront pas impactées par ce projet de nouvelle organisation ; les agents actuellement concernés conserveront cette mission y compris en cas de nouvelle affectation liée à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

Conformément à l'annonce de Madame la Directrice Générale des Services en janvier 2026, **il n'y a aucun projet ni aucune décision de prise pour un pilotage d'un site unique des différents ouvrages portuaires.** La collectivité propose d'organiser une mission d'évaluation courant 2026 des avantages et inconvénients d'une telle hypothèse, dont l'horizon s'inscrirait à long terme. Une fois réalisée, la synthèse de ces travaux sera présentée aux partenaires sociaux, afin d'évaluer l'intérêt de monter un tel projet.

Enfin, la nouvelle organisation fera l'objet d'une évaluation un an après sa mise en œuvre.

5/ Synthèse des transformations de postes

Poste initial	Poste proposé	Poste vacant / occupé
Département exploitation et maintenance / responsable de cellule qualité, sécurité, environnement (A2.2)	Direction / responsable de projet qualité, sécurité, environnement (A2.2)	O
Département exploitation et maintenance / service interface usagers et coordination / gestionnaire administratif (B2)	Département exploitation portuaire / service coordination usagers et sûreté / chargé d'études (A4)	O
Département exploitation et maintenance / service interface usagers et coordination / gestionnaire administratif (B2)	Département exploitation portuaire / service coordination usagers et sûreté / technicien d'exploitation portuaire (B1)	O
Département exploitation et maintenance / service interface usagers et coordination / technicien d'exploitation portuaire (B1)	Département exploitation portuaire / service coordination usagers et sûreté / chargé d'études (A4)	O
Département exploitation et maintenance / service maintenance des	Département exploitation portuaire / service ingénierie et maintenance	V

équipements / responsable d'équipe (B1)	des équipements / responsable de projets (A2.2)	
Département exploitation et maintenance / service maintenance des équipements / chargé d'opération (B1)	Département exploitation portuaire / service ingénierie et maintenance des équipements / responsable de projets (A2.2)	O
Département exploitation et maintenance / service maintenance des infrastructures / conducteur engins (C1)	Département exploitation portuaire / service ingénierie et maintenance des équipements / chargé d'opérations (B1)	V
Département exploitation et maintenance / assistant technique qualité, sécurité, environnement (B3)	Département exploitation portuaire / service dragage exploitation et achat / responsable de projet (A2.2)	V
Département exploitation et maintenance / service exploitation et achat / responsable de secteur (A2.2)	Département exploitation portuaire / service dragage exploitation et achat / responsable de projet (A2.2)	O
Département exploitation et maintenance / service exploitation et achat / assistant technique (B3)	Département exploitation portuaire / service dragage exploitation et achat / technicien de maintenance des bâtiments (B1)	V
Département exploitation et maintenance / service maintenance des infrastructures / chargé de mission (A3)	Département aménagement et infrastructures / service études, expertise et travaux / responsable de projet (A2.2)	O
Département développement / service concession et domaniale / technicien d'exploitation portuaire (B1)	Département aménagement et infrastructures / service études,	O

	expertise et travaux / chargé de mission (A3)	
Département exploitation et maintenance / service maintenance des infrastructures / maçon (C1) (Calais)	Département aménagement et infrastructures / service gestion et maintenance des infrastructures portuaires / chargé d'opération (B1)	V
Département exploitation et maintenance / service maintenance des infrastructures / responsable de service (A2.1)	Département aménagement et infrastructures / service gestion et maintenance des infrastructures portuaires / responsable de projet (A2.2)	V
Département aménagement / service gestion patrimoniale et programmation / programmiste (A2.2)	Département aménagement et infrastructures / service gestion et maintenance des infrastructures portuaires / responsable de projet (A2.2)	O
Département aménagement / service gestion patrimoniale et programmation / programmiste (A2.2)	Département aménagement et infrastructures / service gestion et maintenance des infrastructures portuaires / responsable de projet (A2.2)	O
Département aménagement / service gestion patrimoniale et programmation / gestionnaire du patrimoine portuaire(B1)	Département aménagement et infrastructures / service gestion et maintenance des infrastructures portuaires / chargé d'opération (B1)	O
Département aménagement / service gestion patrimoniale et programmation / gestionnaire du patrimoine portuaire(B1)	Département aménagement et infrastructures / service gestion et maintenance des infrastructures portuaires / chargé d'opération (B1)	O
Département aménagement / service ingénierie / responsable de projet (A2.2)	Département aménagement et infrastructures / service études expertise et travaux / responsable de projet (A2.2)	O
Département développement / assistante de direction (B2)	Département développement portuaire et stratégie littorale / service développement foncier et portuaire / gestionnaire administratif et financier (B2)	O
Département exploitation et maintenance / service maintenance des infrastructures / responsable de secteur (A2.1)	Département pilotage / responsable de département (A1.4)	V
DCRPNS / agent du parc scénique (C1)	Département pilotage / service pilotage administratif et financier / contrôleur de gestion (A3)	V
Service administratif financier et appui au pilotage / chargé de mission (A3)	Département pilotage / service pilotage administratif et financier / responsable de projet (A2.2)	O
DCRPNS / un agent du parc scénique (C1)	Département pilotage / service données digitales / responsable de service (A2.1)	V

Département aménagement / service gestion patrimoniale et programmation / technicien SIG (B2)	Département pilotage / service données digitales / chargé de mission géomatique(A3)	O
---	---	---

Département Exploitation Portuaire

Service coordination usagers et sûreté

Missions :

- Assurer les missions de Sûreté Portuaire
- Représenter l'autorité portuaire auprès des usagers et des institutions locales (application du code des transports, relation avec l'AI3P, les collectivités)
- Tenir le rôle de guichet unique et faciliter la concertation entre les usagers portuaires: centralisation des demandes des usagers portuaires, rencontres périodiques avec les acteurs portuaires (compagnies maritimes, transitaires, agents, capitainerie, etc.), réunion de concertation dragage, etc.
- Faciliter les opérations commerciales, les chantiers, les flux de trafic portuaire : conférences d'exploitation, plan d'occupation des postes à quai, priorisation des occupations des terre-pleins et hangars, gestion de la commission nautique locale et de la commission de remorquage
- Instruire les règlements, les arrêtés, les décisions, les règles et les procédures d'exploitation portuaire (règlement d'exploitation, règlement de stationnement et de circulation portuaire, etc.) ; contrôler leur mise en application
- Produire et diffuser les informations relatives à l'activité et la réglementation sur le domaine portuaire auprès des usagers (décisions d'exploitation, arrêtés, information ou prescriptions en matière de sécurité ou d'environnement, etc.)
- Produire et diffuser les données de l'activité portuaire (escales, déclarations de marchandises, données de trafic, etc)
- Contribuer au pilotage du contrat de concession sur les aspects activité portuaire

Service ingénierie et maintenance des équipements

Périmètre :

- Ouvrages mobiles et 4 stations de pompage pour le compte de l'Institution Intercommunale des Wateringues (IIW) à Calais : équipements électriques, mécaniques, hydrauliques, d'automatisme et d'informatique industrielle. Ce périmètre inclut tranchées, fourreaux, câbles, support, mâts, système de guidage.
- L'ensemble des réseaux sur le domaine portuaire (fibre optique, cuivre, éléments actifs, canalisations, etc) et système de vidéo protection, y compris fourreaux et tranchées.
- Equipements du Système de Trafic Maritime et des Aides à la Navigation de Complément du site portuaire de Boulogne-sur-Mer – Calais : radars, AIS, radiogoniomètres, VHF, feux de régulation portuaires, manches à vent, anémomètres, feux de brume, éclairages de quai / musoir, feux de guidage
- Dispositifs de secours pour le fonctionnement en mode dégradé des ouvrages (tirage aux câbles, groupe thermique de secours),
- Moyens de production : flotte automobile, engins terrestres, engins nautiques et autres moyens de production, ainsi que certains véhicules légers des lycées de la côte d'opale

Missions : (sur son périmètre)

- Gestionnaire des équipements et réseaux : connaissance, surveillance, maintenance, renouvellement/acquisition (y compris volet DT/DICT hors production graphique ; et hors moyens de production)
- Etablissement du volet équipements de l'Atlas

- MOA, Conduite d'Opération et MOE sur les opérations de travaux de maintenance / GER / amélioration / modernisation / développement sur son périmètre
- AMO sur les opérations travaux ayant une composante équipements
- Maintenance de l'ensemble des moyens de production : définition de la politique de maintenance, rédaction et tenue des carnets de maintenance, travaux de maintenance de l'ensemble des machines des ateliers (ex : station de lavage du site Huguet, pont roulant de l'atelier chaudronnerie), de la flotte automobile, des engins terrestres, des engins nautiques, gestion et suivi des contrôles réglementaires, appui auprès du service « dragage, exploitation et achats » dans la définition des besoins
- Préparation et exécution du plan pluriannuel d'investissement, ainsi que la programmation budgétaire du service

Service dragage, exploitation et achat »

Missions :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage et la conduite d'opération des travaux de dragage d'entretien (y compris PdP)
- Contribuer au pilotage du contrat de concession sur les aspects dragage
- Assurer le suivi hydrographique des fonds, et contribuer à l'inspection des ouvrages ➤ Exploiter les ouvrages mobiles et les stations de pompage
- Entretenir le domaine non concédé, les éléments d'usage et le plan d'eau ; et piloter les marchés de tri, collecte et traitement des déchets
- Assurer la gestion technique des accès aux sites portuaires non concédés
- Assurer la gestion technique des sites industriels portuaires non concédés : mise en œuvre des contrôles périodiques obligatoires et des contrats de maintenance, surveillance et gardiennage des sites, gestion des fluides, entretien des espaces verts et travaux de sécurisation du site
- Assurer la mission de centrale d'achats de matière d'œuvre, de fournitures et de l'ensemble des moyens de production de la direction : centralisation et optimisation des besoins, pilotage des marchés en lien avec le magasin et services connexes, pilotage du budget, gestion des engagements et du service fait (les marchés de travaux et de service relèvent des services concernés)
- Assurer la gestion des magasins (2) : ensemble de la matière d'œuvre, des fournitures et des moyens de productions de la direction
- Préparation et exécution du plan pluriannuel d'investissement, ainsi que la programmation budgétaire du service
- Assurer la gestion des VL, PL et engins non affectés aux services (liste à préciser)
- Assurer un relais local des services centraux pour les opérations d'entretien des locaux, de maintenance du patrimoine bâti non portuaire, de fournitures diverses (bureau, entretien, mobilier etc.)

Département aménagement et infrastructures

Service études, expertise et travaux

Missions :

- Expertise infrastructures portuaires : maîtrise d'œuvre interne, rédaction des accordscadres travaux, conception et stabilité des infrastructures et ouvrages, contraintes structurelles, géotechnique, diagnostic
- Expertise environnement
 - pilotage des procédures réglementaires en lien avec l'environnement (demande de dérogation, études FFH, ZH, dossier demande autorisation, déclaration)
 - suivi des prescriptions environnementales (laridès, LCP, CP2015, autorisation de dragages, autres opérations)

- contribution dans le domaine d'expertise (valorisation foncière, schéma directeur, plan déchets, etc)
- schéma de biodiversité
- Expertise décarbonation, adaptation au changement climatique et prévention des risques littoraux (Schéma Directeur de l'Energie, vulnérabilité des infrastructures portuaires, autre)

Service gestion et maintenance des infrastructures portuaires

Missions :

- Gestionnaire du domaine portuaire (hors réseaux)
- Connaissance et surveillance des infrastructures et éléments d'usage portuaire ○ connaissance, politique et programme de surveillance, méthode VSC ○ élaboration de l'Atlas infrastructures et éléments d'usage, consolidation de l'Atlas unique
- Maintenance des infrastructures et des éléments d'usage portuaires : définition de la politique de maintenance, programmation des travaux (régie ou externalisé), suivi et réception
- MOA et Conduite d'Opération sur les opérations de travaux de maintenance / GER / amélioration / modernisation / développement sur le domaine portuaire (hors travaux relevant du service équipements portuaires) : définition du besoin, faisabilité, programmation, préparation des marchés en lien avec MOE, suivi des opérations (technique, administratif et financier), réception
- Préparation et exécution du plan pluriannuel d'investissement, ainsi que la programmation budgétaire du service
- Mener les interventions en régie sur les infrastructures et éléments d'usage
- Contribuer au pilotage du contrat de concession sur les aspects infrastructures portuaires

Département développement portuaire et stratégie littorale

Service développement foncier et portuaire

Missions :

- Gestion foncière et fiscale du domaine portuaire : connaissance, évolution et valorisation (maîtrise des titres, affectation des biens, encadrement des conventions, critères d'attribution, valorisation locative, relation avec les prospects)
- Commercialisation des sites
- Gestion des conventions plaisance et plage
- Pilotage global du contrat de concession
- Accompagnement du développement de l'économie portuaire en lien avec les acteurs institutionnels, le concessionnaire et les opérateurs sur l'ensemble des filières (pêche et halieutique, nautisme, construction/réparation navale, logistique, etc) : élaboration et suivi du schéma directeur d'aménagement et de développement, études de flux, démarches de filières, recherche et innovation, économie circulaire, décarbonation, etc.
- Être acteur au titre des places de Boulogne-sur-Mer et Calais de la transversalité au sein de l'institution sur les sujets « pêche et halieutique » et « nautisme », en coordination avec l'État et les collectivités
- Pilotage de l'organisation des instances de gouvernance portuaire : Conseil Portuaire, Conseil Consultatif de la Halle à Marée, Comité de Suivi des Investisseurs, Comité stratégique de suivi du schéma directeur d'aménagement et de développement
- Élaboration et suivi de la Charte de Développement Durable Portuaire
- Coordination Inter-Portuaire : GPMD, Nord-Link, Axe Nord, réseaux nationaux et européens

Service « Mer et Littoral »

Missions :

- Piloter la concertation sur les enjeux de la façade maritime régionale, au travers du parlement de la mer des Hauts-de-France, et assurer le pilotage de l'organisation de ses instances
- Élaborer le cadre stratégique de la politique régionale sur la mer et le littoral
- Piloter la transversalité au sein de l'institution sur les sujets liés à la mer et au littoral
- Accompagner les stratégies locales portées par les territoires (stratégies locales de gestion des risques littoraux et des programmes d'actions, instruction et suivi technique des subventions régionales allouées en matière de prévention des risques littoraux ainsi que de suivi et de gestion de la bande côtière, appui technique pour l'instruction des subventions FEDER et pour les programmes européens (Interreg notamment) spécifiques au littoral et en lien avec la Direction Europe) ;
- Accompagner le développement de l'économie maritime en Hauts de France (filières de l'économie maritime, Énergies Marine Renouvelables, plaisance, innovation)
- Contribuer à la réflexion prospective sur le développement et l'aménagement intégré du littoral régional (déclinaison des enseignements du chantier de prospective du littoral, volet mer et littoral des schémas territoriaux)
- Renforcer la connaissance sur le milieu marin et le littoral (GIP ROL, R&D, acteurs académiques, veille aux échelles nationales, européenne et internationale) et la culture maritime régionale
- Suivi du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale et du Conseil maritime de la façade Manche-est – Mer du Nord

Département pilotage

Service pilotage administratif et financier

Missions :

- Pilotage de la démarche Gestion Intégrée de Risques
- Pilotage de la démarche « Travail en mode Projet »
- Qualification de la performance – contrôle de gestion
- Accompagnement de la Direction dans le pilotage des Ressources Humaines et la démarche GPEC
- Traitement comptable des opérations (paiement des factures, émission des titres de recettes, édition des bons de commande...)
- Suivi du budget sur le volet « recette »
- Réalisation des actes de la commande publique et les conventions en lien avec les services
- Veille à la conformité réglementaire, apporte un conseil juridique et assure le traitement des questions juridiques au sein de la direction en lien avec la DAJ (exemples : précontentieux, contentieux, régimes d'aides d'Etat, code des transports, code du travail maritime, conventions maritimes, réglementation littorale, gestion des navires en difficulté et notion de port refuge, procédure grande voirie, dommage ouvrages et traitement des avaries, mise en œuvre de la procédure navires abandonnés /épaves, etc.)
- Pilotage de la veille juridique
- Consolidation et suivi du budget de la direction, volet dépenses
- Mise en œuvre des processus administratifs, institutionnels
- Suivi des conventions
- Recherche de financements tiers aux niveaux national et européen

Service données digitales

Missions :

- Développement du jumeau numérique
- Administration des données et outils numériques de la direction
- Administration de la plateforme PIM-BIM
- Production de documents graphiques (hors plans études techniques travaux), y compris pour le volet réseaux DT/DICT, et intégration des maquettes BIM pour les services de la DMPL
- Archivage

1 Directeur (A) (manager de direction)

1 Directeur Adjoint (A) (manager de direction)

1 Conseiller Technique (A)

**1 Gestionnaire Administratif (B)
(Gestionnaire Administratif et/ou Financier)**

1 Assistant de Direction (B)

Postes autorisés : 210

Contrat de projet : 1

Postes provisoires : 3

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ET D'APPUI AU PILOTAGE

1 Responsable de Service (A) (Management intermédiaire)

1 Assistant de Direction (B)

Secteur exécution comptable

**1 Responsable de Secteur (A)
(manager de proximité)**

**5 Gestionnaires Administratifs et
Financiers (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)**

Secteur commande publique et accompagnement juridique

**1 Responsable de Secteur (A)
(Manager de proximité)**

1 Chargé de mission (A)

**1 Gestionnaire Administratif et Financier (B)
(Gestionnaire Administratif et/ou Financier)**

Cellule appui au pilotage

2 Responsables de Projet (A)

1 Gestionnaire Administratif (B)

**DEPARTEMENT
EXPLOITATION ET MAINTENANCE**

Voir Organigramme détaillé page suivante

DEPARTEMENT AMENAGEMENT

Voir Organigramme détaillé page suivante

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT

Voir Organigramme détaillé page suivante

DEPARTEMENT EXPLOITATION ET MAINTENANCE

1 Responsable de Département (A) (manager de direction)

1 Assistant de Direction (B)

3 Assistants Administratifs (B)
(assistant administratif et/ou financier)

Cellule qualité santé environnement

1 Responsable de cellule (A) (Manager de proximité)

1 Assistant Technique Qualité Sécurité Environnement (B)
(Assistant/e Technique)

SERVICE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS (SME)

(voir annexe page suivante)

SERVICE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES (SMI)

(voir annexe page suivante)

SERVICE INTERFACE USAGERS ET COORDINATION (SIUC)

1 Responsable de Service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service Adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

1 Chargé/e d'études (A)

2 Gestionnaires Administratif/ve/s (B) (gestionnaire
administratif/ve et/ou financier/e)

1 Responsable de Projet sécurité et sureté (A) (responsable
de projet)

2 Technicien/ne d'exploitation portuaire (B)

1 Gestionnaire Administrative (B) (Gestionnaire administratif/
ve et/ou financier/e)

SERVICE EXPLOITATION ET ACHATS

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

Secteur exploitation et hydrographie

1 Responsable de Secteur (A) (manager de proximité)

Centre Exploitation

1 Responsable (A) (manager de proximité)

6 Télé opérateurs des écluses (C) Calais (idem)

5 Agents d'exploitation portuaire (C) Calais (idem)

Cellule Exploitation du Domaine « Boulogne sur mer »

1 Responsable d'équipe (B) (Manager d'équipe)

3 Agents d'exploitation portuaire (C) Boulogne sur mer
(idem)

6 Télé opérateurs des écluses (C) Boulogne sur mer (idem)

Hydrographie et Dragages

1 Chargé/e d'opération (B) (idem)

Equipe (Marins)

2 Responsables de vedette (responsable de vedette)

2 Hydrographes (idem)

2 Mécaniciens marins (mécanicien marin)

2 Maîtres d'entretien (idem)

Secteur achat et magasin

1 Responsable de Secteur (A) (manager de proximité)

Achats

2 Gestionnaires Administratif/ve/s et Financier/e/s (B)
(gestionnaire adm et/ou financier)

Magasin

1 Responsable d'équipe (B) (manager d'équipe)

5 Magasinier/ère/s (C) (idem)

Secteur Méthode et support

1 Responsable de secteur (A)

1 Agent des interventions techniques (C)

2 Assistant/e/s Techniques (B)

DEPARTEMENT EXPLOITATION ET MAINTENANCE

DEPARTEMENT EXPLOITATION ET MAINTENANCE

SERVICE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS (SME)

1 Responsable de Service (A) (management intermédiaire)

1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (management intermédiaire)

*(en charge du secteur ordonnancement et projets)

Secteur Ordonnancement et projets

1 Administrateur/trice GMAO (A) (administrateur/trice des systèmes d’information)

1 Assistant/e Technique GMAO (B) (assistant technique)

4 Responsables de projet(A)

2 Chargés d’opération (B)

SERVICE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES (SMI)

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

1 Responsable de Service Adjoint/e (A) (manager intermédiaire)

Secteur Régie

1 Responsable de secteur (A)
(Manager de proximité)

Atelier Maintenance des Equipements de Calais

1 Responsable d’atelier (A) (manager de proximité)

1 Responsable d’Atelier Adjoint/e (B)
(manager d’équipe)

2 Responsables d’Équipe (B) (manager d’équipe)

7 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires ©

Atelier automobile, engins et moyens de Production

1 Responsable d’atelier (A)
(manager de proximité)

1 Responsable d’atelier Adjoint/e (B)
(Manager d’équipe)

4 Mécanicien/ne/s VL, PL, engins (C)

1 Technicien de maintenance portuaire (B)

Atelier Maintenance des Equipements de Boulogne sur Mer

1 Responsable d’atelier (A)
(manager de proximité)

1 Responsable d’atelier Adjoint/e (B)
(manager d’équipe)

2 Responsables d’équipe (B) (manager d’équipe)

1 Technicien de maintenance portuaire (B)

5 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires (C)

Secteur Régie

1 Responsable d’atelier régie (A) (manager de proximité)

1 Responsable d’atelier (A) (manager de proximité)

1 Responsable d’atelier adjoint (B) (manager d’équipe)

Site de Boulogne sur Mer

5 Responsables d’équipe (B)
(manager d’équipe)

Génie Civil

6 Maçon/ne/s (C)

Conduite d'Engins

4 Conducteur/trice/s VL, PL, Engins (C)

Charpente Bois

3 Charpentier/e/s de Quai (C)

Structure Métallique

4 Chaudronnier/el/s Soudeur/euse/s (C)

Électricité

1 Technicien/ne de maintenance portuaire (B)

Site de Calais

2 Responsables d’équipe (B) (manager d’équipe)

2 Maçon/ne/s (C)

2 Chaudronnier/ère/s Soudeur/se/s (C)

Secteur méthodes et travaux entreprises

1 Responsable de secteur (A)

1 Responsable de projet (A)

1 Technicien/ne de méthodes (B)

1 Dessinateur/rice Projeteur (B)

1 Chargé de mission (A)

1 Chargé d'Opérations (B)

DEPARTEMENT AMENAGEMENT

HAUTS DE FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 06/10/2025

**1 Responsable de Département (A)
(Manager de direction)**

2 Assistants de Direction (B)

SERVICE GESTION PATRIMONIALE ET PROGRAMMATION

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

Secteur Maîtrise d'ouvrage et Programmation

**1 Responsable de Secteur (A)
(Manager de proximité)**

2 Responsables de Projet (A)

**2 Programmistes (A)
(Responsable de projet)**

Pour information, contrat de projet :

1 Chargé de mission (A-CP)

Environnement

**2 Responsables de Projet
« Environnement » (A)**

**1 Responsable de Projet
« Energie » (A)**

Secteur SIG

**1 Responsable de Secteur (A) (Manager
de proximité)**

1 Responsable de projet géomatique (A)

1 Chargé de mission - PIM (A)

1 Technicien SIG (B)

Secteur Connaissance du Patrimoine

**1 Responsable de Secteur (A)
(Manager de proximité)**

1 Responsable de Projet (A)

1 Chargé d'études (A)

2 Gestionnaires du patrimoine portuaire (B)

1 Assistant documentaire (B)

SERVICE INGENIERIE

1 Responsable de Service (A) (manager intermédiaire)

1 Responsable de Service Adjoint (A) (manager intermédiaire)

Cellule Réalisation des Opérations

2 Responsables de Projet (A)

1 Chargé d'Opération (B)

Secteur Etudes et Expertise

**1 Responsable de Secteur (A)
(Manager de proximité)**

1 Responsable de Projet (A)

**1 Responsable de Projet BIM
Manager(A)**

Bureau d'études

1 Dessinateur Projeteur (B)

1 Responsable de Département (A) (Manager de direction)

2 Assistants de direction (B)

SERVICE CONCESSIONS ET DOMANIAL

1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de Service Adjoint (A)
(manager intermédiaire)

Secteur Aménagement Foncier

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

2 Techniciens d'exploitation portuaire (B)

**Administration portuaire, gestion
concessions et prospective**

3 Responsables de Projet (A)

1 Chargé de Mission (A)

1 Technicien d'exploitation portuaire (B)

SERVICE MER ET LITTORAL

1 Responsable de Service (A) (Manager intermédiaire)

3 Chargés de Mission (A)

Parlement de la mer

1 Chargé de Mission (A)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)

**DIRECTION DE LA MER, DES PORTS
ET DU LITTORAL**

1 Directeur (A) (manager de direction)

1 Directeur Adjoint (A) (manager de direction)

2 Conseillers Techniques (A)

1 Responsable de projet qualité, sécurité, environnement (A)

**1 Gestionnaire Administratif (B)
(Gestionnaire Administratif et/ou Financier)**

1 Assistant de Direction (B)

**HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST 30/03/2026**

Postes autorisés : 213

Poste provisoire : 2

DEPARTEMENT PILOTAGE

Voir Organigramme détaillé page suivante

**DEPARTEMENT
DEVELOPPEMENT PORTUAIRE ET
STRATEGIE LITTORALE**

Voir Organigramme détaillé page suivante

**DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET
INFRASTRUCTURES**

Voir Organigramme détaillé page suivante

DEPARTEMENT EXPLOITATION PORTUAIRE

Voir Organigramme détaillé page suivante

**DIRECTION DE LA MER, DES PORTS
ET DU LITTORAL**

DEPARTEMENT PILOTAGE

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

1 Assistant de direction (B)

SERVICE PILOTAGE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

CELLULE PILOTAGE ET FINANCEMENT

1 Contrôleur de gestion (A)

1 Gestionnaire administratif (B)

2 Responsables de projet (A)

SECTEUR EXECUTION COMPTABLE

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

5 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

SECTEUR JURIDIQUE

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Responsable de projet (A)

1 Gestionnaire administratif (B)

SERVICE DONNEES DIGITALES

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

CELLULE PIM / BIM

1 Responsable de projet BIM Manager (A)

1 Chargé de mission PIM (A)

SECTEUR DONNEES ET OUTILS NUMERIQUES

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Responsable de projet géomatique (A)

1 Chargé de mission géomatique (A)

1 Administrateur GMAO (A)

1 Assistant technique GMAO (B)

**DIRECTION DE LA MER, DES PORTS
ET DU LITTORAL**

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT PORTUAIRE ET STRATEGIE LITTORALE

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

1 Assistant de direction (B)

SERVICE DEVELOPPEMENT FONCIER ET PORTUAIRE (SDFP)

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

**1 Responsable de service adjoint en charge du secteur
développement et concessions portuaires (A) (Manager
intermédiaire)**

SERVICE MER ET LITTORAL (SML)

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

4 Chargés de mission (A)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)

SECTEUR DEVELOPPEMENT ET CONCESSIONS PORTUAIRES

3 Responsables de projet (A)

1 Chargé de mission (A)

1 Gestionnaire administratif et financier (B)

SECTEUR DEVELOPPEMENT FONCIER ET FISCALITE PORTUAIRE

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

2 Techniciens d'exploitation (B)

**DIRECTION DE LA MER, DES PORTS
ET DU LITTORAL**

DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

2 Assistants de direction (B)

1 Assistant administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE GESTION ET MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint en charge de la cellule méthode (A) (Manager intermédiaire)

CELLULE METHODE

1 Responsable de projet (A)

1 Technicien méthode (B)

1 Dessinateur projeteur (B)

SERVICE ETUDES EXPERTISE ET TRAVAUX (SEET)

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)

CELLULE ENVIRONNEMENT ET DECARBONATION

4 Responsables de projet (A)

1 Chargé de mission (A)

Contrat de projet
1 Chargé de mission (A) (CP)

SECTEUR CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Responsable de projet (A)

1 Chargé d'étude (A)

3 Chargé d'opération (B)

1 Assistant documentaire (B)

SECTEUR REGIE INFRASTRUCTURES

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Responsable d'atelier (A)

1 Responsable atelier adjoint (B)

Boulogne sur Mer :

6 Responsables d'équipe (B)

6 Maçons (C)

3 Conducteurs d'engin (C)

3 Charpentiers de quai (C)

4 Chaudronniers soudeurs (C)

Calais :

1 Responsable D'équipe (B)

2 Chaudronniers soudeurs (C)

1 Maçon (C)

**SECTEUR MAITRISE D'OEUVRE INTERNE – EXPERTISE
INFRASTRUCTURE**

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Dessinateur projeteur (B)

2 Chargés d'opération (B)

3 Responsables de projet (A)

SECTEUR MAITRISE D'OUVRAGE ET PROGRAMMATION

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

5 Responsables de projet (A)

DIRECTION DE LA MER, DES PORTS ET DU LITTORAL

DEPARTEMENT EXPLOITATION PORTUAIRE

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

1 Assistant de direction (B)

1 Assistant administratif (B) (Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE COORDINATION USAGERS ET SURETE

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)

3 Chargés d'étude (A)

2 Techniciens exploitation (B)

1 Gestionnaire Administratif (B)

1 Responsable de projet sureté (A)

SERVICE INGENIERIE ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS (SIME)

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint en charge du secteur ordonnancement et projets (A) (Manager intermédiaire)

SECTEUR ORDONNANCEMENT ET PROJETS

6 Responsables de projet (A)

2 Chargés d'opérations (B)

SECTEUR REGIE

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

Atelier de maintenance des équipements de Boulogne-sur-Mer (AMEB)

1 Responsable d'atelier (A) (Manager de proximité)

1 Responsable d'atelier adjoint (B) (Manager d'équipe)

1 Responsable d'équipe (B) (Manager d'équipe)

1 Technicien de maintenance (B)

5 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires (C)

Atelier de maintenance des équipements de Calais (AMEC)

1 Responsable d'atelier (A) (Manager de proximité)

1 Responsable d'atelier adjoint (B) (Manager d'équipe)

2 Responsables d'équipe (B) (Manager d'équipe)

7 Mainteneurs des équipements et ouvrages portuaires (C)

Atelier de maintenance des équipements de production (AMEP)

1 Responsable d'atelier (A) (Manager de proximité)

1 Responsable d'atelier adjoint (B) (Manager d'équipe)

1 Technicien de maintenance portuaire (B)

4 Mécaniciens VL/PL/Engins (C)

1 Technicien de maintenance portuaire (B)

SERVICE DRAGAGE EXPLOITATION ET ACHATS (SDEA)

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint en charge du secteur exploitation et hydrographie (A) (Manager intermédiaire)

SECTEUR EXPLOITATION ET HYDROGRAPHIE

Cellule Hydrographie et Dragage

1 Responsable de projet (A) dragage

1 Chargé d'opération (B)

2 Responsables de vedette (responsable de vedette)

2 Hydrographes

2 Mécaniciens marins (mécanicien marin)

2 Maîtres d'entretien

Cellule Centre d'Exploitation

1 Responsable de centre d'exploitation (A)

1 Responsable d'équipe B/M (B) (Manager de proximité)

4 Agents d'exploitation C (C)

4 Agents d'exploitation B/M (C)

6 Téléopérateurs C (C)

6 Téléopérateurs B/M (C)

SECTEUR ACHAT ET SUPPORT

1 Responsable de secteur (A) (Manager de proximité)

1 Responsable de projet méthode (A)

CELLULE MAGASIN

1 Responsable d'équipe (B) (Manager de proximité)

5 magasiniers (C)

CELLULE ACHATS

2 Gestionnaires administratifs et financiers (B)

1 Assistante administrative (B)

CELLULE SUPPORTS

1 Technicien maintenance des bâtiments (B)

1 Assistant technique (B)

1 Agent des interventions techniques (C)

PÔLE « TERRITOIRES ET TRANSITIONS »

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST DU 04/12/2023

Postes autorisés : 33

Pour information, contrats de projet : 13

SERVICE COORDINATION DE POLE

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

2 Cadres administratif-ive-s et financier-ère-s (A)

1 DGA - Responsable de Pôle DGA (A)
(Manager de Direction Générale)

3 Conseiller-ère technique (A)

3 Conseiller/ères Techniques en charge de la coordination
des politiques régionales (A)
(Conseiller technique)

SERVICE FEDER

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de projet (A)

2 Gestionnaires des fonds européens (B)

Pour information, contrats de projet :

1 Cadre administratif et financier REACT EU (A-CP)

4 Gestionnaires FEDER REACT EU (B – CP)

1 Responsable de service adjoint/e (A)

1 Cadre administratif-ive et financier-ère (A)

8 Gestionnaires des fonds européens (B)

Pour information, contrats de projet :

1 Gestionnaires de fonds européens (Autres) (B – CP)

1 Responsable de service adjoint/e (A)

1 Cadre administratif-ive et financier-ère (A)

7 Gestionnaires des fonds européens (B)

Pour information, contrats de projet :

7 Gestionnaires de fonds européens (Autres) (B – CP)

PÔLE « TERRITOIRES ET TRANSITIONS »

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST DU 30/03/2026

Postes autorisés : 32

Pour information, contrats de projet : 13

SERVICE COORDINATION DE POLE

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

2 Cadres administratif-ive-s et financier-ère-s (A)

1 DGA - Responsable de Pôle DGA (A)
(Manager de Direction Générale)

2 Conseiller-ère technique (A)

3 Conseiller/ères Techniques en charge de la coordination
des politiques régionales (A)
(Conseiller technique)

SERVICE FEDER

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

1 Responsable de projet (A)

2 Gestionnaires des fonds européens (B)

Pour information, contrats de projet :

1 Cadre administratif et financier REACT EU (A-CP)

3 Gestionnaires FEDER REACT EU (B – CP)

1 Responsable de service adjoint/e (A)

1 Cadre administratif-ive et financier-ère (A)

8 Gestionnaires des fonds européens (B)

Pour information, contrats de projet :

1 Gestionnaires de fonds européens (Autres) (B – CP)

1 Responsable de service adjoint/e (A)

1 Cadre administratif-ive et financier-ère (A)

7 Gestionnaires des fonds européens (B)

Pour information, contrats de projet :

4 Gestionnaires de fonds européens (Autres) (B – CP)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES ET NOUVEAU SIECLE

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CST du 01/12/2025

Postes autorisés : 131 (dont 7 en réserve)

7 postes en réserve :

1 Manager d'équipe
1 Assistante Administrative
3 Assistant/e/s Techniques
2 Agent/s du parc scénique

DEPARTEMENT EVENEMENTIEL

(voir page suivante)

DEPARTEMENT PRODUCTION DE CONTENUS

(voir page suivante)

DEPARTEMENT EQUIPEMENT DU NOUVEAU SIECLE

(voir page suivante)

SERVICE CHARGÉ/E/S DE COMMUNICATION

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

10 Chargés de Communication thématiques (A)

2 Gestionnaires de communication (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Directeur (A) (Manager de direction)

1 Directeur Adjoint (A) (Manager de direction)

1 Conseiller technique « campagne numérique et éditoriale » (A)

1 Directeur Artistique (Conseiller technique)

1 Conseiller Technique Projets transversaux et stratégies (A)
(Conseiller technique)

1 Conseiller technique mécénat (A)

2 Assistants de direction (B)

CELLULE CREATION

1 Graphiste (A)

1 Illustrateur-riche PAO et multimédia (A) (Graphiste)

2 Concepteur maquettiste (B)

CELLULE RELATIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

1 Manager d'équipe (B)

2 Gestionnaires du protocole et de l'organisation des manifestations (B) (Gestionnaire des relations publiques)

1 Gestionnaire administratif (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Agent d'administration (C)

SERVICE COMMUNICATION INTERNE ET MARQUE EMPLOYEUR

1 Responsable de Service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Community Manager (A)

1 Chargé de Communication/journaliste (A)

1 Chargé de communication (A)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

4 Gestionnaires Administratif et Financier (B)

SERVICE FICHIER

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

4 Assistants administratifs (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE RELATIONS PRESSE

1 Responsable de Service Presse (A)
(Manager intermédiaire)

4 Attachés de presse (A)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES ET NOUVEAU SIECLE

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CST du 30/03/2026

Postes autorisés : 129 (dont 5 en réserve)

5 postes en réserve :

1 Manager d'équipe
1 Assistante Administrative
3 Assistant/e/s Techniques

DEPARTEMENT EVENEMENTIEL

(voir page suivante)

DEPARTEMENT PRODUCTION DE CONTENUS

(voir page suivante)

DEPARTEMENT EQUIPEMENT DU NOUVEAU SIECLE

(voir page suivante)

SERVICE CHARGÉ/E/S DE COMMUNICATION

1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)

10 Chargés de Communication thématiques (A)

2 Gestionnaires de communication (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)

CELLULE RELATIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

1 Manager d'équipe (B)

2 Gestionnaires du protocole et de l'organisation des manifestations (B) (Gestionnaire des relations publiques)

1 Gestionnaire administratif (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)

1 Agent d'administration (C)

1 Directeur (A) (Manager de direction)

1 Directeur Adjoint (A) (Manager de direction)

1 Conseiller technique « campagne numérique et éditoriale » (A)

1 Directeur Artistique (Conseiller technique)

1 Conseiller Technique Projets transversaux et stratégies (A)
(Conseiller technique)

1 Conseiller technique mécénat (A)

2 Assistants de direction (B)

CELLULE CREATION

1 Graphiste (A)

1 Illustrateur-riche PAO et multimédia (A) (Graphiste)

2 Concepteur maquettiste (B)

SERVICE COMMUNICATION INTERNE ET MARQUE EMPLOYEUR

1 Responsable de Service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Community Manager (A)

1 Chargé de Communication/journaliste (A)

1 Chargé de communication (A)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

1 Responsable de service adjoint (A)
(Manager intermédiaire)

4 Gestionnaires Administratif et Financier (B)

SERVICE FICHIER

1 Responsable de service (A)
(Manager intermédiaire)

4 Assistants administratifs (B)
(Assistant administratif et/ou financier)

SERVICE RELATIONS PRESSE

1 Responsable de Service Presse (A)
(Manager intermédiaire)

4 Attachés de presse (A)

DEPARTEMENT PRODUCTION DE CONTENUS

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

SERVICE NUMERIQUE

**1 Responsable de Service Web (A)
(Manager intermédiaire)**

**1 Intégrateur Web (A)
(Chargé de communication)**

**2 Graphistes Web designer (A)
(Graphiste)**

**2 Développeurs Web (A)
(Concepteur Développeur)**

**2 Chargés de projet Web (A)
(Community manager)**

**1 Community et trafic manager (A)
(Community manager)**

**1 Vidéaste / Concepteur maquettiste (B)
(photographe vidéaste)**

SERVICE IMAGE

**1 Responsable de Service Vidéo (A)
(Manager intermédiaire)**

3 Journalistes reporter d'images (A) (Journaliste)

1 Graphiste / Photographe (A) (Graphiste)

1 Monteur Concepteur (B) (Vidéaste)

2 Vidéastes (B) (Vidéaste)

1 Chargé d'opération (B)

2 Photographes (B)

**1 Réalisateur (A)
(Journaliste)**

**1 Iconographe (B)
(Assistant administratif et/ou financier)**

**1 Assistant de production (B)
(Assistant/e administratif et/ou financier)**

CELLULE SOCIAL MEDIA ET REDACTION

2 Journalistes plurimedia (A) (Journaliste)

6 Community managers journalistes (A) (Community manager)

DEPARTEMENT EQUIPEMENT LE NOUVEAU SIECLE

**1 Responsable de département (A)
(Manager de direction)**

1 Assistant de direction (B)

1 Régisseur Général (A)

2 Cadre administratif et financier (A)

1 Adjoint au Régisseur Général (A)

1 Gestionnaire administratif (B)

**1 Gestionnaire de programmation, promotion et communication
« Nouveau Siècle » (B)
(Gestionnaire des relations publiques)**

1 Gestionnaire des relations publiques (B)

DEPARTEMENT PRODUCTION DE CONTENUS

1 Responsable de département (A) (Manager de direction)

SERVICE NUMERIQUE

**1 Responsable de Service Web (A)
(Manager intermédiaire)**

**1 Intégrateur Web (A)
(Chargé de communication)**

**2 Graphistes Web designer (A)
(Graphiste)**

**2 Développeurs Web (A)
(Concepteur Développeur)**

**2 Chargés de projet Web (A)
(Community manager)**

**1 Community et trafic manager (A)
(Community manager)**

**1 Vidéaste / Concepteur maquettiste (B)
(photographe vidéaste)**

SERVICE IMAGE

**1 Responsable de Service Vidéo (A)
(Manager intermédiaire)**

3 Journalistes reporter d'images (A) (Journaliste)

1 Graphiste / Photographe (A) (Graphiste)

1 Monteur Concepteur (B) (Vidéaste)

2 Vidéastes (B) (Vidéaste)

1 Chargé d'opération (B)

2 Photographes (B)

**1 Réalisateur (A)
(Journaliste)**

**1 Iconographe (B)
(Assistant administratif et/ou financier)**

**1 Assistant de production (B)
(Assistant/e administratif et/ou financier)**

CELLULE SOCIAL MEDIA ET REDACTION

2 Journalistes plurimedia (A) (Journaliste)

6 Community managers journalistes (A) (Community manager)

DEPARTEMENT EQUIPEMENT LE NOUVEAU SIECLE

**1 Responsable de département (A)
(Manager de direction)**

1 Assistant de direction (B)

1 Régisseur Général (A)

2 Cadre administratif et financier (A)

1 Adjoint au Régisseur Général (A)

1 Gestionnaire administratif (B)

**1 Gestionnaire de programmation, promotion et communication
« Nouveau Siècle » (B)
(Gestionnaire des relations publiques)**

1 Gestionnaire des relations publiques (B)

DEPARTEMENT EVENEMENTIEL**1 Responsable de département (A) (Manager de direction)****SERVICE GESTION DES MANIFESTATIONS****1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)****1 Gestionnaire administrative (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)****FONCTION REGIE SIEGES****4 Techniciens de Régie (B) (Technicien de maintenance)****1 Agent des interventions techniques (C)****FONCTION MANIFESTATIONS EXTERIEURES****1 Manager d'équipe (B)****1 Assistant technique (B)****7 Agents du parc scénique (C)****SERVICE EVENEMENTIEL ET COHESION****1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)****1 Chargé de mission salons professionnels (A)****1 Responsable de projet (A)****1 Chargé de mission Communication par l'objet (A)****6 Chargés de projet événementiel (A)
(Chargé de communication)****2 Régisseur Général (A)****1 Gestionnaire administratif et financier (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)****1 Assistant événementiel (B)
(Assistant administratif et/ou financier)****1 Assistant de projet événementiel (C) (Magasinier)**

DEPARTEMENT EVENEMENTIEL**1 Responsable de département (A) (Manager de direction)****SERVICE GESTION DES MANIFESTATIONS****1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)****1 Gestionnaire administrative (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)****FONCTION REGIE SIEGES****4 Techniciens de Régie (B) (Technicien de maintenance)****1 Agent des interventions techniques (C)****FONCTION MANIFESTATIONS EXTERIEURES****1 Manager d'équipe (B)****1 Assistant technique (B)****7 Agents du parc scénique (C)****SERVICE EVENEMENTIEL ET COHESION****1 Responsable de service (A) (Manager intermédiaire)****1 Chargé de mission salons professionnels (A)****1 Responsable de projet (A)****1 Chargé de mission Communication par l'objet (A)****6 Chargés de projet événementiel (A)
(Chargé de communication)****2 Régisseur Général (A)****1 Gestionnaire administratif et financier (B)
(Gestionnaire administratif et/ou financier)****1 Assistant événementiel (B)
(Assistant administratif et/ou financier)****1 Assistant de projet événementiel (C) (Magasinier)**